

Courrier

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **26 (1996)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bravo pour la sécurité!

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de la brochure «Sécurité» de la police vaudoise. Je vous félicite de cette initiative et de cette action de prévoyance, si nécessaire actuellement. Je lis «Génération» avec intérêt et apprécie spécialement les articles de prévention. Merci à tous ceux qui s'intéressent et soutiennent la génération descendante dans leurs difficultés et d'ouvrir leurs yeux aux problèmes croissants. Permettez-moi, M. Crettenand de vous adresser mes remerciements.

L. Silvestri-Pilloud
Fichenstrasse 18
6021 Emmenbrücke

Mots écrasés

Si j'envoie ma grille de mots croisés du N° 12 à la rédaction, c'est pour plusieurs raisons: il n'est pas stipulé qu'il s'agit du concours de fin d'année et si c'est le cas, le délai est trop court; il manque la séparation (case noire) entre le 9 horizontal et le 10 vertical.

Pour finir, nous autres, abonnés biennois à votre mensuel (que je trouve fort intéressant) sommes considérés un peu comme les parents pauvres lors du tirage au sort. Est-ce dû au fait que notre région est dans la zone de la barrière de röstis?

André Racheter
Crêt des Fleurs 95
2503 Bienne

(Réd. Non, ami lecteur, on ne considère pas votre région avec dédain. Merci de nous signaler les erreurs qui peuvent se glisser dans les mots croisés, même si c'est trop tard. Cela peut être utile pour l'avenir. Enfin, je vous l'accorde, le délai pour les Mots croisés géants de décembre est un peu court. Mais vous y avez répondu à temps. Bravo! Vous recevrez un petit présent.)

Encore des mots

J'apprécie beaucoup votre journal, il est bien sous tous les rapports. Ce-



pendant, j'aurais une toute petite requête à vous faire: étant férue de mots croisés, c'est la première chose que je fais, puis je lis tranquillement le journal.

Cependant, lorsque j'ai découpé la solution pour l'envoyer à M^{me} Baud, j'ai constaté qu'au dos, un texte qui m'intéressait a disparu. Auriez-vous la gentillesse de demander à votre metteur en pages de bien vouloir l'imprimer «sur de la réclame» qui est moins importante pour moi?

Odette Wenger
Rue Dufour 116
2502 Bienne

Chocolat kasher

J'ai lu avec beaucoup de plaisir l'article sur le chocolat dans le N° 12. Cependant, je me permets d'y apporter une petite vérification, concernant la production du chocolat kasher par l'entreprise Camille Bloch. Il convient de dire: communauté israélite (confession) et non pas communauté israélienne (état). Je pense que pour vos lecteurs cette rectification doit être faite. Bravo pour la qualité de «Génération»!

Nelly Schwed
Av. du Servan 26
1006 Lausanne

Toblerone suisse

Nous avons lu avec intérêt votre article sur le chocolat. Il nous tient à cœur toutefois d'apporter une rectification à ce que vous avez écrit concernant le Toblerone. Oui, notre fabrique de chocolat de Berne est le producteur exclusif de Toblerone, pour le monde entier, selon les re-

cettes traditionnelles qui ont fait son succès.

Ainsi, chaque Toblerone que vous trouvez ici et sur n'importe quel marché dans le monde a été produit chez nous en Suisse. Précisons que sur 10 Toblerone, 9 sont exportés.

Elisabeth Misteli
Kraft Jacobs Suchard
3027 Berne-Brünnen



Le savoir-faire du cœur

Le titre a changé, le contenu également. Mais l'agenda des aînés subsiste. Il sera même sérieusement enrichi par de nouvelles rubriques. Gil Caraman, qui anime désormais cette émission a tenu à l'étendre à toutes les institutions sociales.

Le savoir-faire du cœur c'est également une émission d'entraide qui fera appel au bénévolat et au volontariat. Mais vous y découvrirez également un billet hebdomadaire, des reportages dans le domaine social, des interviews et l'invité de la semaine.

Sans oublier, naturellement, les belles musiques et les jolies chansons du passé qui mettront de la couleur dans cette nouvelle émission.

«Le savoir-faire du cœur», dimanche 4, 11, 18 et 25 février, de 21 à 22 heures sur RSR La Première.

D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

Magazine
GÉNÉRATIONS
Rédaction
Case postale 2633
1002 Lausanne